



FRANCE

Les discussions avec les enseignants démarrent

Selon le ministère de l'Éducation, 18 % des enseignants étaient en grève jeudi (24 % le 17 décembre). Jean-Michel Blanquer ouvrira, lundi, les négociations avec les syndicats, qui doivent déboucher sur une loi de programmation des revalorisations.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

La mobilisation des enseignants contre la réforme des retraites marque le pas. Selon le ministère de l'Éducation, 17,62 % des enseignants étaient en grève jeudi, dont 18,81 % dans le premier degré et 16,49 % dans le second degré. C'est moins que lors de la dernière journée d'action et beaucoup moins qu'au début du mouvement : 24 % de grévistes en moyenne, dont 25 % dans le premier degré (51 % le 5 décembre) et 23 % dans le second degré (42 % le 5 décembre).

De son côté, le SNES-FSU, principal syndicat du second degré, a comptabilisé plus d'un enseignant sur deux en grève. « C'est une nouvelle grève majoritaire, la quatrième en un mois », s'est félicité le principal syndicat du second degré. Dans le primaire, le SNUipp-FSU avait annoncé, mercredi, 40 % de grévistes – contre un sur deux le 17 décembre. A Paris, il s'attendait à un taux de 60 %, comme le 17 décembre.

Face à la contestation, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, continue de mettre en avant, comme mardi sur LCI, « des perspectives extrêmement positives » : pro-

fesseurs et personnels auront « une retraite sauvegardée ». En augmentant les rémunérations, notamment en début de carrière, le gouvernement entend compenser le niveau de pension des enseignants pour éviter les pertes mécaniques liées au système à points et aussi attirer des candidats pour faire face au problème du recrutement.

Les hausses de budget seraient de 400 à 500 millions d'euros par an. Ces sommes s'ajouteraient année après année, pour déboucher « progressivement » sur des hausses de « plusieurs centaines d'euros tout au long de la décennie 2020 », assure Jean-Michel Blanquer. Elles se verront dès « l'année civile 2021 » et seront « planifiées entre 2021 et 2037 ». Les négociations avec les syndicats doivent démarrer lundi, pour six mois. Jean-Michel Blanquer mise à minima sur 500 millions d'euros de hausse du budget de l'Éducation nationale en 2021, voire plus. Le vote de la loi de « programmation d'augmentation des rémunérations des enseignants » – qui sera « la conséquence des négociations » – est prévu « dans la deuxième moitié de 2020 ». Le projet de loi sur les retraites, fin janvier, y fera référence.

C'est une « formidable augmentation qui se profile, cela n'a jamais été fait jusqu'à présent », insiste Jean-Michel Blanquer. Mais son discours n'est pas entendu par des syndicats qui, hormis l'Unsa et la CFDT, ont appelé à amplifier la mobilisation, et craignent les contreparties aux revalorisations annoncées.

« On va faire des augmentations de 500 millions d'euros par an, soit 500 millions l'année 1, puis 1 milliard l'année 2 et 1,5 milliard l'année 3, etc., martèle un conseiller. Si on ajoute cela sur vingt ans, c'est un delta de 100 milliards ! En soi, le chiffre ne veut rien dire, car c'est une intégrale sur vingt ans et personne ne sait ce qui se passera dans vingt ans, mais on est quand même en train de mettre sur la table des sommes de revalorisation considérables. » ■

Jean-Michel Blanquer mise à minima sur 500 millions d'euros de hausse du budget de l'Éducation nationale en 2021.